

Le solde budgétaire des administrations publiques est la différence entre leurs recettes et leurs dépenses. Il permet d'établir si les comptes publics sont équilibrés ou s'ils sont excédentaires ou déficitaires. La récurrence au fil du temps d'un solde déficitaire implique une accumulation de dette publique et risque d'envoyer des signaux inquiétants aux consommateurs et aux investisseurs concernant la viabilité des comptes publics, ce qui peut dissuader les premiers de consommer et les seconds d'investir. Néanmoins, lorsque la dette est maintenue à un niveau raisonnable, les déficits peuvent aider à financer les investissements publics nécessaires ou, dans les situations exceptionnelles comme des chocs externes inattendus (par exemple une pandémie, une guerre ou une catastrophe naturelle), contribuer au maintien des conditions de vie et à la préservation de la stabilité sociale.

En 2021, le solde budgétaire moyen des pays de l'OCDE s'établissait à -7.5 % du PIB (graphique 11.17). La Norvège (10.6 % du PIB), le Danemark (3.6 %) et le Luxembourg (0.7 %) étaient les seuls à afficher un excédent, tandis que la Suède présentait des comptes équilibrés. Ces quatre pays ont également été les seuls, parmi les 27 membres de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles, à enregistrer un excédent en 2022. Le solde budgétaire des administrations publiques de la zone OCDE dans son ensemble et de ses principales économies a affiché une tendance similaire sur la période 2007-22 (graphique 11.18). Les effets les plus sévères des deux grands chocs mondiaux ont été relevés en 2009, au moment de la crise financière mondiale (le déficit moyen dans la zone OCDE était alors de 8.5 % du PIB), et en 2020, lors de la pandémie de COVID-19 (avec un déficit moyen de 10.2 % du PIB). Après 2009, la zone OCDE et ses principales économies ont réalisé des efforts d'assainissement budgétaire, à des niveaux d'intensité variables (graphique 11.18). Après les déficits – moindres – de 2021 et 2022 provoqués par la profonde récession de 2020, le rebond a été plus rapide qu'anticipé (OCDE, 2023).

Le solde primaire des administrations publiques est la différence entre les recettes et les dépenses, hors paiement des intérêts. Il indique la capacité des administrations publiques à honorer leurs dettes sans avoir besoin de s'endetter davantage. Il donne une idée plus précise de la situation générale des finances publiques d'un pays que le solde budgétaire. En 2021, le solde primaire moyen des pays de l'OCDE s'établissait à -5.6 % du PIB (graphique 11.19). Cela veut dire que les administrations publiques empruntaient de l'argent pour financer certains des biens et des services qu'elles fournissaient cette année-là aux citoyens et aux entreprises. Les seuls pays de l'OCDE ayant enregistré un excédent primaire étaient la Norvège (9.1 % du PIB), le Danemark (3.4 %), le Costa Rica (1.7 %) et le Luxembourg (0.4 %). Dans les pays de l'OCDE-UE, le déficit du solde primaire des administrations publiques s'est réduit en 2022, passant de -3.6 % du PIB en moyenne en 2021 à -2.1 %.

Les paiements d'intérêts nets du service de la dette représentent une part incompressible du budget de l'État et doivent impérativement être honorés pour pouvoir accéder aux marchés financiers internationaux et aux fonds multilatéraux. En 2021, ces paiements se sont établis à 1.9 % du PIB en moyenne dans la zone OCDE (11.19). Les pays où ces paiements ont été les plus élevés en pourcentage du PIB étaient l'Italie (3.4 % du PIB), les États-Unis (3.2 %) et la Colombie (3.0 %). Dans les pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles, la plus forte hausse des paiements d'intérêts nets entre 2021 et 2022 a été enregistrée au Royaume-Uni (1.4 p.p.), en Italie (0.8 p.p.) et en France (0.5 p.p.). En revanche, la baisse la plus importante au cours de la même période a eu lieu au Portugal (-0.5 p.p.).

Méthodologie et définitions

Les données relatives au solde budgétaire sont tirées de la base de données des Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux, qui sont établies conformément au *Système de comptabilité nationale* (SCN) ; ce dernier constitue un ensemble de concepts, de définitions, de nomenclatures et de règles approuvés au plan international en matière de comptabilité nationale. Le cadre du SCN 2008 a été mis en œuvre par tous les pays de l'OCDE (voir l'annexe C pour plus de précisions sur les systèmes de déclaration et les sources). Selon la terminologie du SCN, les administrations publiques se composent de l'administration centrale, des administrations d'États fédérés, des administrations locales et des administrations de sécurité sociale.

Le solde budgétaire des administrations publiques – également présenté comme leur capacité de financement (+) ou leur besoin de financement (-) – s'obtient en soustrayant les dépenses totales des administrations publiques de leurs recettes totales. Les recettes comprennent les impôts, les cotisations sociales nettes, les dons et les autres rentrées. Les dépenses englobent la consommation intermédiaire, la rémunération des salariés, les subventions, les revenus de la propriété (dont les paiements d'intérêts), les prestations sociales, les autres dépenses courantes (essentiellement les transferts courants) et les dépenses en capital (c'est-à-dire les transferts en capital et les investissements).

Le solde primaire correspond au solde budgétaire hors les intérêts nets versés au titre des engagements des administrations publiques (c'est-à-dire la différence entre les intérêts créditeurs et les intérêts débiteurs). Le produit intérieur brut (PIB) est la mesure habituelle de la valeur des biens et services produits par un pays au cours d'une période donnée.

Pour en savoir plus

OCDE (2023), *Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire, mars 2023 : Une reprise fragile*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/2d7536fc-fr>.

OCDE (2022), *Perspectives économiques de l'OCDE, novembre 2022*, n° 112, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/25b26d2e-fr>.

Robinson, M. (2022), « Public finances after the COVID-19 pandemic », *OECD Journal on Budgeting*, vol. 22, n° 3, <https://doi.org/10.1787/f26b2a3b-en>.

Notes relatives aux graphiques

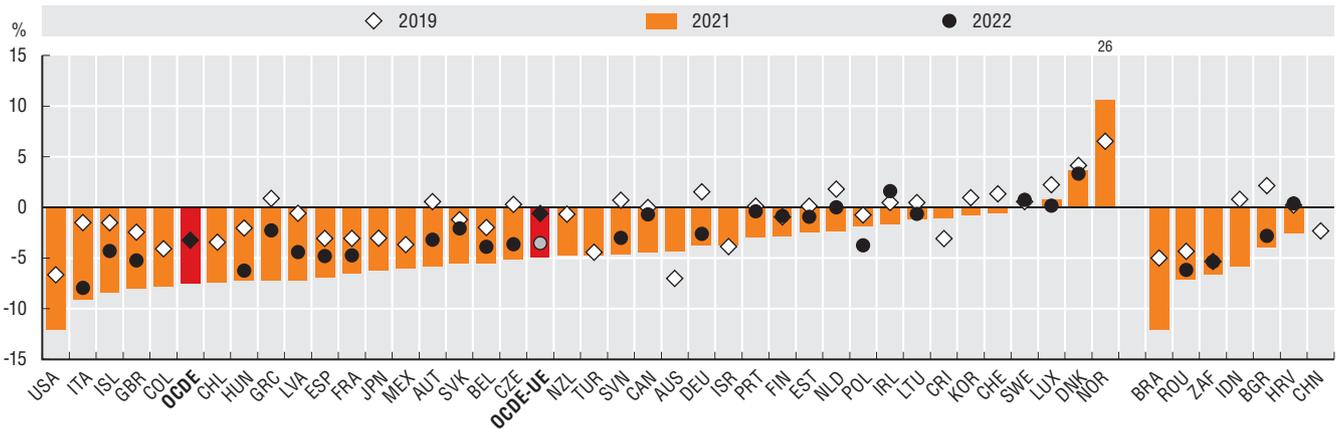
Les données sur Türkiye ne sont pas comprises dans la moyenne de la zone OCDE.

11.17 et 11.18. Les données relatives au Chili ne sont pas comprises dans la moyenne OCDE.

11.17 et 11.19. Les données sur Türkiye, le Brésil et l'Indonésie portent sur 2020, et non 2021.

11.19. Les données concernant le Chili ne sont pas disponibles.

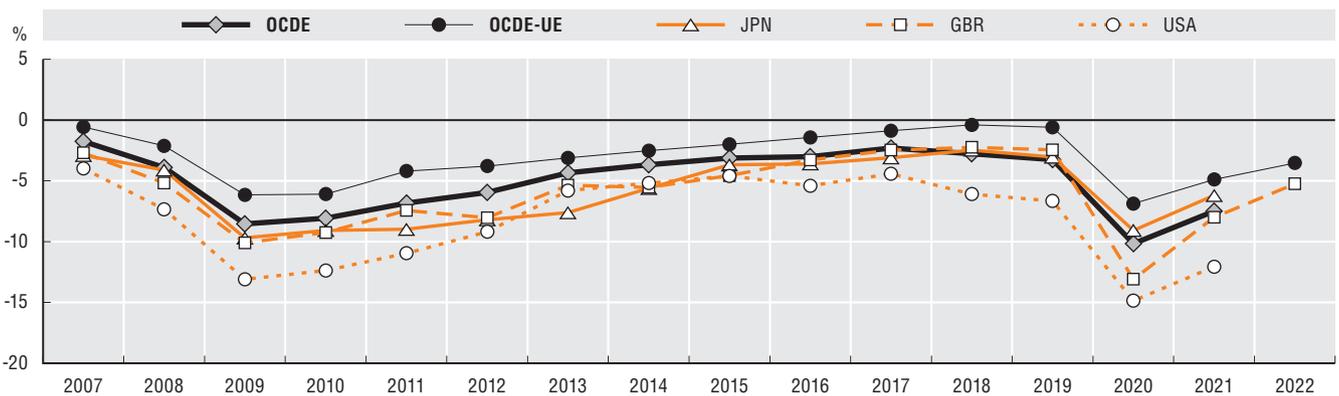
11.17. Solde budgétaire des administrations publiques en pourcentage du PIB, 2019, 2021 et 2022



Source : Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données).

StatLink <https://stat.link/jbio6a>

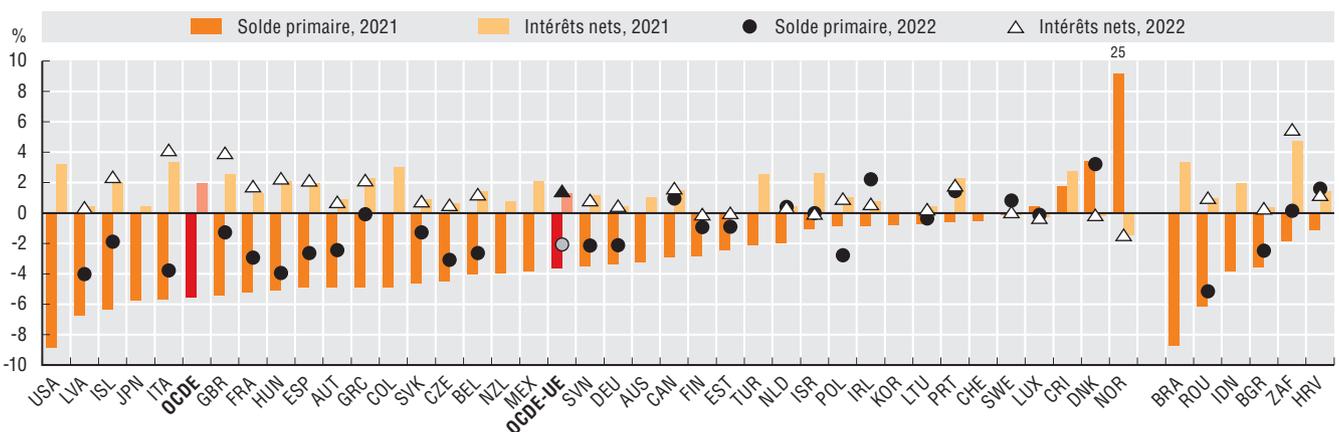
11.18. Solde budgétaire des administrations publiques en pourcentage du PIB : zone OCDE et principales économies de l'OCDE, 2007 à 2022



Source : Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données).

StatLink <https://stat.link/23cm49>

11.19. Solde primaire des administrations publiques et paiements d'intérêts nets en pourcentage du PIB, 2021 et 2022



Source : Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données).

StatLink <https://stat.link/2ds6k8>



Extrait de :
Government at a Glance 2023

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/3d5c5d31-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « Solde budgétaire des administrations publiques », dans *Government at a Glance 2023*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/547ab3ef-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.